

## Registre SCESe

Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Norme internationale : ISO/CEI 17024:2012  
Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17024:2012

ASEND Association Suisse des Essais Non Destructifs 8600 Dübendorf SUISSE	Responsable :	René Klieber
	Responsable SM :	Daniel Wilke
	Téléphone :	+41 79 818 14 99
	E-Mail :	mailto:office@sgzp.ch
	Internet :	http://www.sgzp.ch
	Première accréditation :	16.09.1994
	Accréditation actuelle :	05.10.2020 au 04.10.2025

Registre voir : [www.sas.admin.ch](http://www.sas.admin.ch)  
(Organismes accrédités)

### Portée de l'accréditation dès 05.10.2020

#### Organisme de certification pour le personnel d'essais non destructifs

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
SN EN ISO 9712:2012	Essais non destructifs - Qualification et certification du personnel END (ISO 9712:2012)  <b>Secteurs industriels:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- fabrication d'équipements</li><li>- essais avant et en cours d'exploitation d'équipements, qui comprend la fabrication</li><li>- aérospatiale</li><li>- maintenance ferroviaire</li></ul>	La SN EN 473 :2008-09 a été remplacé le 01.01.2013 par SN EN ISO 9712:2012. Certification selon SN EN 473 qui a eu lieu avant la promulgation de la SN EN ISO 9712:2012, restent valables jusqu'à ce que la prochaine étape nécessaire dans le processus de certification (renouvellement, recertification).



## Registre SCESe

## Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
SN EN ISO 9712:2012	<b>incluant les produits sectoriels suivants:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- pièces moulées (c) (matériaux ferreux et non ferreux);</li><li>- pièces forgées (f) (tous types de pièces forgées; matériaux ferreux et non ferreux);</li><li>- soudures (w) (tous types de soudure, y compris le brasage tendre, pour matériaux ferreux et non ferreux);</li><li>- tubes et tuyauteries (t) (sans soudure, soudés, en matériaux ferreux ou non ferreux, y compris les produits plats destinés à la fabrication de tuyauteries soudées);</li><li>- produits corroyés sauf pièces forgées (wp) (par exemple tôles, barres, fils);</li><li>- matériaux composites (p)</li></ul>	
SN EN 4179:2017-03 / NAS 410 rév. 4	Série aéronautique – Qualification et agrément du personnel pour les contrôles non destructifs	Version anglaise, correspond à EN 4179 :2017  Cet organisme a été reconnu par l'OFAC à cause de son accréditation selon le National Aerospace NDT Board EASA-part 145 (17.06.2015). Dans ce cas, l'autorisation d'examen résulte de l'employeur.
Réglementation ASEND; édition 01/2020	<b>incluant les méthodes de contrôles non destructifs suivants:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- émission acoustique (AT)</li><li>- courants de Foucault (ET)</li><li>- étanchéité (LT) (les essais de pression hydrauliques étant exclus)</li><li>- magnétoscopie (MT)</li><li>- ressuage (PT)</li><li>- radiographie - remplacement numérique de film (RT-D)</li></ul>	Pour les niveaux et les certifications marqués avec * existent des règles spécifiques selon la directive ASEND  Uniquement certifié par l'ASEND Niveaux de qualification 1, 2 et 3*  Uniquement certifié par l'ASEND.  Niveaux de qualification 1, 2 et 3 Niveaux de qualification 1, 2 et 3 Niveaux de qualification 1, 2 et 3*



## Registre SCESe

## Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Réglementation ASEND; édition 01/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- radiographie - film (RT-F)</li> <li>- radiographie - radioscopie (RT-S)</li> <li>- contrôle des contraintes résiduelles (ST)</li> <li>- thermographie infrarouge (TT)</li> <li>- ultrasons (UT)</li> <li>- examen visuel (VT)</li> </ul>	<p>Niveaux de qualification 1, 2 et 3*</p> <p>Uniquement certifié par l'ASEND.</p> <p>Uniquement certifié par l'ASEND.</p> <p>Niveaux de qualification 1, 2* et 3*</p> <p>Niveaux de qualification 1, 2 et 3*</p> <p>Niveaux de qualification 1, 2 et 3</p>
<p><b>SR 930.114</b> Ordonnance sur la sécurité des équipements sous pression (Ordonnance sur les équipements sous pression, OSEP).</p> <p><b>2014/68/EU</b> Directive du 15 mai 2014 concernant l'harmonisation de la mise à disposition sur le marché des équipements sous pression (directive sur les équipements sous pression)</p> <p><b>RS 930.113</b> Ordonnance sur la sécurité des récipients à pression simples (Ordonnance sur les récipients à pression, OSRP).</p> <p><b>2014/29/UE</b> Directive du 26 février 2014 concernant l'harmonisation de la mise à disposition sur le marché des récipients à pression simples (directive sur les récipients à pression simples)</p>	<p><b>Habilitation de personnel en essais pour équipements sous pression ainsi que récipients à pression simples</b></p> <p>Habilitation de personnel en essais non destructifs pour équipements sous pression</p> <p>Habilitation de personnel en essais non destructifs pour récipients à pression simples</p>	<p><b>Entité Suisse désignée Notifié à l'Union Européenne comme entités tiers partie (RTPO)</b></p> <p>L'OSEP RS 819.121 a été remplacée par l'OSEP RS 930.114</p> <p>Directive sur les équipements sous pression <b>2014/68/UE</b> avec chap. 4 et annexe I, 3.1.2</p> <p>L'OSRP RS 819.122 a été remplacée par OSEP RS 930.113</p> <p>Directive <b>2014/29/EU</b> avec l'annexe I, 3.2</p>

En cas de contradictions dans les versions linguistiques des registres, la version allemande fait foi.



## Registre SCESe

Numéro d'accréditation : SCESe 0018

Abréviation	Signification
EASA	European Aviation Safety Agency
IR	Infrarouge
NAS	National Aerospace Standards
OFAC	Office fédéral de l'aviation civile
OSEP	Ordonnance sur les équipements sous pression
OSRP	Ordonnance sur les récipients à pression
RTPO	Recognised Third Party Organisation (EU)

### Remarque générale concernant les certificats :

Avec la période de transition pour les certificats valables à ceux d'accréditation logo actuellement à Décembre 2015

\* / \* / \* / \* / \*